

Lignes directrices de fonctionnement de groupe de l'AEPC

L'objectif

L'AEPC valorise l'intégrité, le respect, la collaboration, la transparence, la responsabilité, le professionnalisme, l'équité, la diversité et l'inclusion.

L'objectif des Lignes directrices de fonctionnement de groupe de l'AEPC est de favoriser des processus de groupe inclusifs conformes à ces valeurs. Ces lignes directrices sont réexaminées au début de chaque réunion, et révisées selon le besoin, afin de créer de façon continue un espace propice au courage et à la reddition de compte, sans jugement, et marqué par le respect ; un espace où la diversité des idées, la curiosité et l'ouverture d'esprit sont valorisées et considérées comme composantes intégrantes des processus de groupe. Les membres du group sont des cocréateurs du processus inclusif ainsi que de la connaissance et de l'apprentissage.

Les responsabilités de la personne responsable de la réunion

La personne responsable de la réunion veille à ce que toutes les voix soient entendues en invitant les personnes qui n'ont pas pris la parole à s'exprimer. Elle interviendra s'il apparaît que certains membres n'ont pas la possibilité de s'exprimer. La personne responsable est chargée de veiller à ce que les lignes directrices soient examinées au début de chaque réunion, suivies tout au long de la réunion et révisées selon le besoin. Elle est également chargé de veiller à ce que la discussion reste dans le cadre prévu.

Les responsabilités des membres

Les membres du groupe sont également chargés de veiller à ce que les lignes directrices soient suivies tout au long de la réunion.

Les discussions sont censées être respectueuses et exemptes de jugement, afin de soutenir un espace propice au courage et à la reddition de compte qui favorise la confiance entre les membres du groupe.

Les membres du groupe prennent une perspective d'apprentissage, écoutent à partir d'une perspective de compassion, et pratiquent l'humilité culturelle. L'humilité culturelle consiste à être conscient de sa propre perspective culturelle et de la manière dont elle peut influencer sa perception des propos d'une autre personne, ce qui peut entraîner des malentendus.

Les membres du groupe sont responsables de leur propre point de vue, en utilisant des propos « je ».

Les membres du groupe sont conscients de la fréquence et de la durée de leurs interventions, afin de laisser aux autres la possibilité de s'exprimer.

Des désaccords sont attendus et doivent être gérés avec respect. Les membres du groupe peuvent prendre un moment, selon le besoin, à n'importe quel moment de la réunion, pour vérifier comment les autres membres se sentent.

Les conversations privées (via Zoom chat ou texto) à propos du processus de groupe pendant la réunion peuvent nuire au processus de groupe ; il est préférable de les éviter. Une exception peut être faite pour communiquer avec la personne responsable de la réunion générale afin de demander une pause.

La gestion de conflits ou de situations difficiles

Des conflits ou des situations difficiles peuvent se produire à l'échelle individuelle ou du groupe ; dans tous les cas, ils ont un impact sur l'ensemble du groupe.

Tout membre du groupe peut reconnaître le besoin d'une pause dans la réunion pour réfléchir avant de reprendre un sujet de discussion. Une pause permet aux membres de traiter leurs réflexions si nécessaire. Un conflit est reconnu sur le moment, ensuite la décision est prise de faire une pause dans la réunion et d'y revenir ou de l'aborder tout de suite. À la fin de la réunion, le groupe identifie clairement s'il y a des conflits qui seront abordés lors de la prochaine réunion (ou autrement).

Si un événement potentiellement négatif est observé pendant la réunion, tout membre peut intervenir pour demander des éclaircissements (« "J'ai entendu [x], pouvez-vous expliquer davantage ? »), ce qui favorise le dialogue. L'événement peut être traité dès qu'il se produit. Les témoins ont la responsabilité d'agir.

L'individu perçue comme étant la cible d'une expérience négative a la possibilité de clarifier son expérience.

Le renforcement des relations

Au début de chaque réunion, du temps est alloué pour permettre aux membres du groupe d'entrer en contact les uns avec les autres et de développer et entretenir des relations. La personne responsable de la réunion est chargée de veiller à ce que cela se produise. Il peut inclure une activité formelle d'échauffement.